

PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

Bureau Vallée

INFORMATIQUE

IMPRIMERIE

BUREAUTIQUE

Facture I02220100020087 du 10/11/2025 11:01:29

(NF525) Sign. : B 0455 2VhG

Shop & Qo - Encaissement Version 14.1.2515.3 12/06/2025

Nombre d'impression : 1 du 10/11/2025 11:01:54

Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens



Bureau Vallée	Magasin :	Client :
	BV	Entreprise Privée LE GARRIT ENERGIE ENVIRONNEMENT
	BV CAHORS	LD LALARDE
	694 CHEMIN DE BELLECROIX	46200 MAYRAC
	46000 CAHORS FRANCE	FRANCE
	Tel : 0565302955	Siren : 511812554
	Email : bvcahors@orange.fr	TVA intra. : FR36511812554
	Tel SAV : 0565302955	

Facture n°I02220100020087

Du 10/11/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 10/11/25 11:01	79417595 / LC3219XLVAL PACK.CART BRO LC3219XL BK+CMY	1	83,20 € + Ecopart HT 0,05 €	20,00 %	16,65 €	83,25 € Dont Ecopart HT 0,05 €
TOTAL HT						83,25 €
Dont TOTAL ECOPART HT						0,05 €
TOTAL TVA						16,65 €
Total TTC						99,90 €

Vous avez été accueilli(e) par GESTIONNAIRE
RAYON(Id:2443) (Caisse 1 1)

IBAN: FR76 1005 7190 5400 0200 8560 177 CMCIFRPP

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	83,25 €	20,00 %	16,65 €	99,90 €

Règlements
10/11/2025 11:01:29 - CB 99,90 €

Payé le 22.11.25
Virement

Portable :	Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
Email :			

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.
Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.
Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Excl3603). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.
BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE

SAS Au capital de 308230€ Siret : 92796373600016 SIREN : 927963736 N° RCS : CAHORS 927963736 . TVA : FR47 927963736 Code APE 4749Z